

Messe unique à la Cathédrale suivie de l'assemblée paroissiale

La messe dominicale sera célébrée exceptionnellement à 10h00 et sera suivie d'une assemblée paroissiale. Il n' aura pas pas de messe le samedi 5 juin à Saint-Martial ni le dimanche 6 juin à Saint-André.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 02/11/2025 -

https://charente.catholique.fr/grand-angouleme/agenda/messe-unique-a-la-cathedrale-suivie-de-lassemblee-paroissiale/